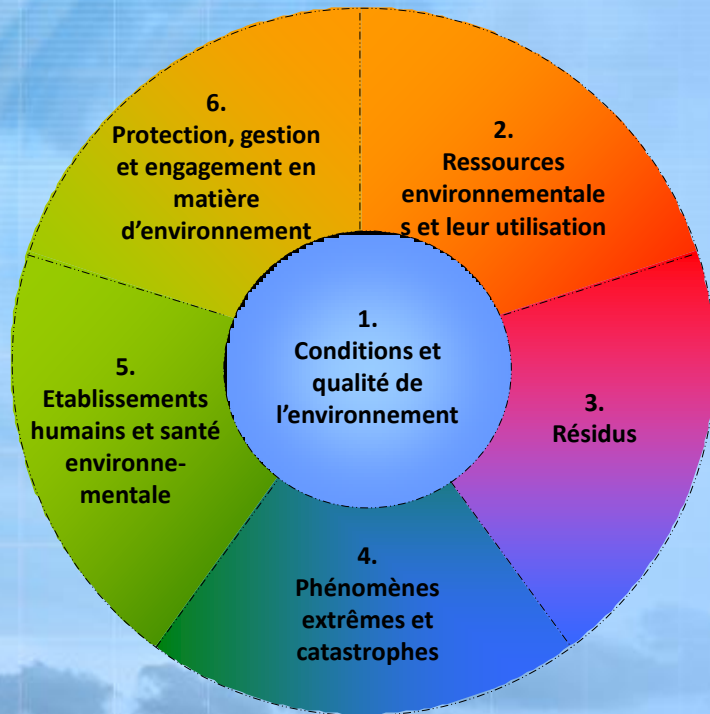


Composantes, sous-composantes et sujets statistiques du CDSE 2013

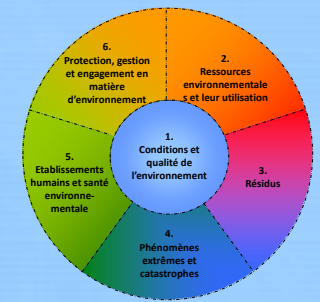
Composante 4 : Phénomènes extrêmes et catastrophes



Atelier sur les statistiques de l'environnement en appui à la mise en œuvre du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDSE 2013)

(Lomé, Togo, 19-23 octobre 2015)

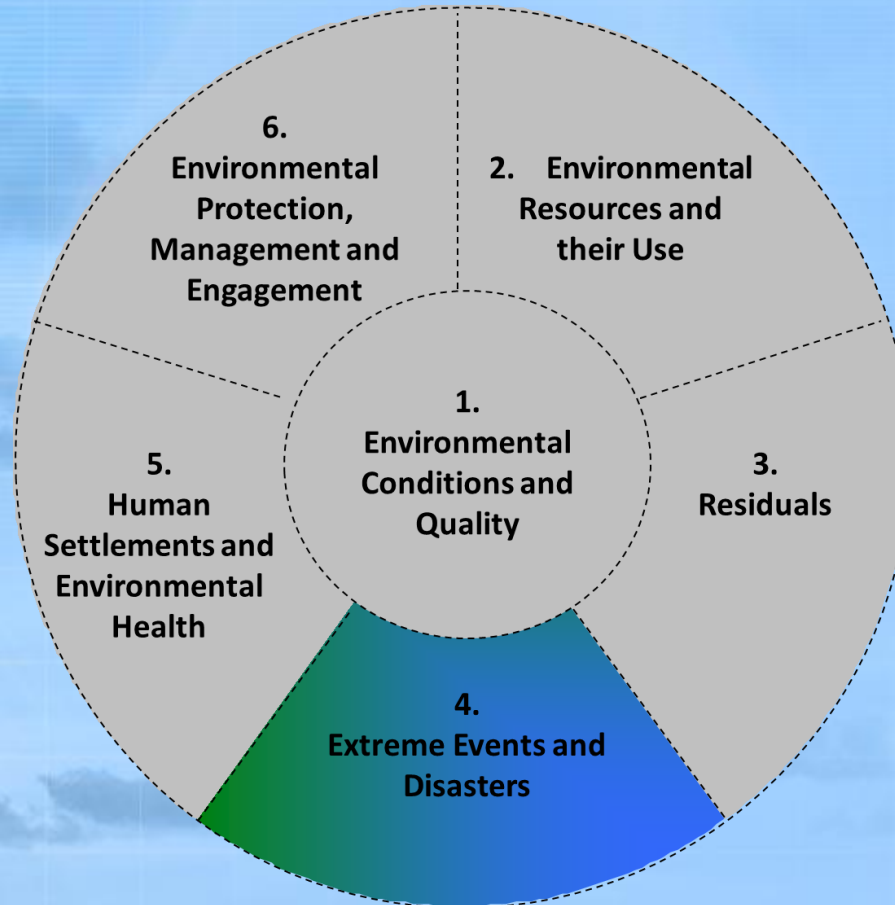
Section des statistiques de l'environnement, Division des statistiques des Nations Unies



- Cette présentation a été préparée par la Section des statistiques de l'environnement de la Division des statistiques des Nations Unies.
- Elle est basée sur le Chapitre 3 du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDES 2013).



Composante 4 : Phénomènes extrêmes et catastrophes





Contenu de la Composante 4 : Phénomènes extrêmes et catastrophes

- ❖ Cette composante organise des statistiques sur l'occurrence des phénomènes extrêmes et catastrophes et leurs impacts sur le bien-être humain et sur les infrastructures du sous-système humain.
- ❖ Les sources de données les plus courantes sont les autorités nationales et sous-nationales en charges de:
 - la gestion des catastrophes et l'assistance;
 - les organismes de gestion des interventions d'urgence;
 - les compagnies d'assurance;
 - les opérateurs de satellites optiques et de radars pour l'information satellitaire;
 - les centres de surveillance et de recherche sismique.





Composante 4: Vue d'ensemble

Composante 4: Phénomènes extrêmes et catastrophes	Sous-composante 4.1: Phénomènes naturels extrêmes et catastrophes naturelles (2 sujets, 16 statistiques)	Sujet 4.1.1: Occurrence des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles Sujet 4.1.2: Impact des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles
	Sous-composante 4.2: Catastrophes technologiques (2 sujets, 15 statistiques)	Sujet 4.2.1: Occurrence des catastrophes technologiques Sujet 4.2.2: Impact des catastrophes technologiques



Sous-composante 4.1: Phénomènes naturels extrêmes et catastrophes naturelles

**Sous-composante 4.1:
Phénomènes naturels
extrêmes et
catastrophes naturelles**



Sujet 4.1.1:
Occurrence des
phénomènes naturels
extrêmes et des
catastrophes naturelles

Sujet 4.1.2:
Impact des phénomènes
naturels extrêmes et des
catastrophes naturelles





Sous-composante 4.1: Phénomènes naturels extrêmes et catastrophes naturelles

- ❖ Cette sous-composante organise des statistiques sur la fréquence et l'intensité des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles découlant d'événements naturels, ainsi que leur impact sur les vies et habitats humains et sur l'environnement dans son ensemble.
- ❖ Les statistiques sur les phénomènes naturels extrêmes et les catastrophes naturelles sont importantes pour les décideurs, les analystes et la société civile, non seulement pour évaluer l'impact d'une catastrophe en cours, mais aussi pour surveiller la fréquence, l'intensité et l'impact des catastrophes au fil du temps.
- ❖ Phénomène extrême: Un phénomène extrême qui est rare au sein de sa distribution statistique de référence à un emplacement particulier. Il est normalement aussi rare ou plus rare que le 10^e ou 90^e centile.
- ❖ Catastrophe: Une catastrophe est souvent décrite comme un résultat de l'exposition à un événement extrême. Pour être incluse dans cette sous-composante, une catastrophe devrait être catégorisée en utilisant les mêmes critères que la base de données des événements d'urgence du CRED (EMDAT). Elle doit donc répondre à au moins un des critères suivants:
 - Dix (10) personnes ou plus tuées;
 - Cent (100) personnes ou plus rapportées touchées;
 - Déclaration de l'état d'urgence; ou
 - Appel à l'aide internationale.



Sous-composante 4.1: Phénomènes naturels extrêmes et catastrophes naturelles

Sujet 4.1.1: Occurrence des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

- ❖ Les types de statistiques incluses dans ce sujet peuvent être, mais ne sont pas limitées à, le type de catastrophe naturelle, l'emplacement, l'ampleur, la date de l'occurrence et la durée.





Sujet 4.1.2: Impact des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

- ❖ Ce sujet devrait inclure des informations sur l'impact d'un phénomène naturel extrême ou d'une catastrophe naturelle.
- ❖ L'impact peut être mesuré de plusieurs manières. Les aspects communs comprennent le nombre de personnes tuées, blessées, sans abri et touchées, ainsi que les pertes économiques.
 - Les pertes économiques peuvent se référer à des dommages aux bâtiments et à d'autres biens économiques, au nombre de réseaux de transport affectés, à des perturbations économiques ou des pertes de revenus pour les services commerciaux, et à des perturbations de services.
 - Les pertes ou dommages physiques se réfère à l'ampleur de l'impact du phénomène ou de la catastrophe sur la quantité et la qualité des terres, des cultures, du bétail, de l'aquaculture et de la biomasse.
- ❖ L'impact spécifique de chaque catastrophe naturelle sur l'intégrité de l'écosystème local peut également être rapporté, si des statistiques existent.
- ❖ L'aide extérieure reçue pour les secours aux sinistrés peut également être mesurée.



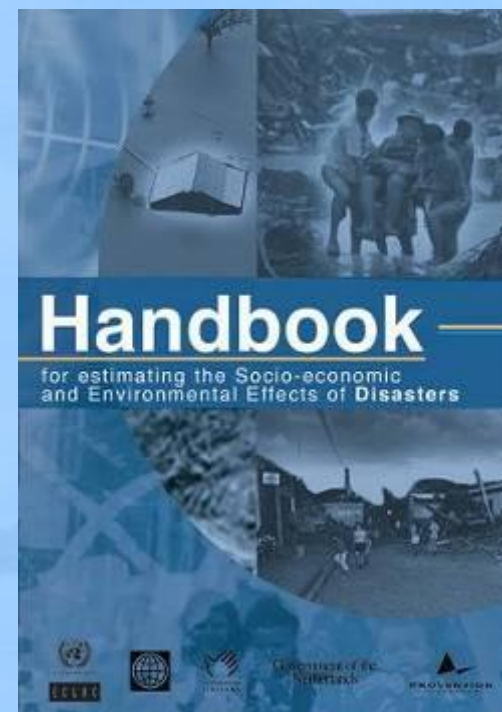


Sous-composante 4.1: Phénomènes naturels extrêmes et catastrophes naturelles

Sujet 4.1.2: Impact des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Manuel pratique d'évaluation des effets socio-économiques et environnementaux des catastrophes

- ❖ La commission économique pour l'Amérique latine et le Caraïbes (CEPALC) a élaboré un guide, "CEPALC: Manuel pratique d'évaluation des effets socio-économiques et environnementaux des catastrophes", qui peut être utile pour d'autres pays ou régions.
- ❖ Il évalue l'impact global des catastrophes liées à des événements naturels et comprend une méthodologie pour les évaluer. Cette analyse de l'impact des catastrophes en termes de dommages et de pertes rend possible l'estimation de l'impact des catastrophes sur la croissance économique, les conditions de vie de la population et les conditions environnementales dans la région.





Sous-composante 4.2: Catastrophes technologiques

**Sous-composante
4.2: Catastrophes
technologiques**



Sujet 4.2.1:
Occurrence des
catastrophes
technologiques

Sujet 4.2.2:
Impact des
catastrophes
technologiques





Sous-composante 4.2: Catastrophes technologiques

- ❖ Cette sous-composante:
 - structure les statistiques sur les catastrophes technologiques. Les catastrophes technologiques peuvent résulter de l'intention, de négligence ou erreur humaine, ou d'applications de technologies défectueuses ou défailtantes.
 - regroupe des informations sur la présence et l'impact de ces catastrophes sur les vies et habitats humains, l'environnement, et la préparation à ce type de catastrophe.
- ❖ Les décideurs politiques, les analystes et la société civile ont besoin de statistiques sur les catastrophes technologiques pour comprendre qui est le responsable final et ce que les impacts immédiats et potentiels peuvent être, et pour évaluer et atténuer les risques futurs.
- ❖ Le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED en anglais) reconnaît trois types de catastrophes technologiques, qui sont:
 - i. les accidents du travail, qui couvrent les accidents associés aux déversements de produits chimiques, effondrements, explosions, incendies, fuites de gaz, empoisonnements, radiations et autres;
 - ii. les accidents de transport, qui couvrent les accidents associés au transport aérien, routier, sur rail, et maritime; et
 - iii. les accidents divers, qui couvrent les accidents liés aux effondrements, explosions, incendies et autres catastrophes d'origines variées.
- ❖ Tous ces types de catastrophes peuvent avoir un impact sur de vastes zones et affecter à la fois la sécurité humaine et l'environnement à court et à long terme.



Sous-composante 4.2: Catastrophes technologiques

Sujet 4.2.1: Occurrence des catastrophes technologiques

- ❖ Ce sujet structure l'information sur la fréquence et la nature des catastrophes qui surviennent en raison de l'intention, négligence ou erreur humaine ou de l'utilisation de technologies défectueuses ou défaillantes.
 - Les fusions du cœur d'un réacteur nucléaire et les fuites de pipelines ou de camions-citernes qui provoquent des dommages importants à l'environnement, y compris des impacts conséquents et potentiellement importants sur les humains, sont d'excellents exemples.

- ❖ Les catastrophes technologiques affectent les vies humaines, habitats et écosystèmes de différentes manières, en fonction de la nature et de l'intensité de la catastrophe.
 - Leurs effets peuvent être à court terme ou peuvent être d'une durée significative ou inconnue. Dans le cas de catastrophes technologiques, il n'y a parfois pas de précédents pour certaines catastrophes.
 - Le plein impact de ces catastrophes ne peut pas toujours être entièrement prévu ou mesuré.





Sous-composante 4.2: Catastrophes technologiques

Sujet 4.2.1: Occurrence des catastrophes technologiques

- ❖ Ce sujet devrait inclure des informations sur l'identification et la caractérisation des différents types d'événements, y compris des informations sur le type de catastrophe, l'emplacement, la date d'apparition et la durée.
- ❖ En outre, le cas échéant, en raison d'épisodes répétés, la fréquence des catastrophes technologiques peut aussi être critique pour guider l'élaboration de politiques et le développement de moyens de dissuasion.
- ❖ Pour être incluse dans cette sous-composante, une catastrophe technologique devrait être catégorisée en utilisant les mêmes critères que le CRED EMDAT.





Sous-composante 4.2: Catastrophes technologiques

Sujet 4.2.2: Impact des catastrophes technologiques

- ❖ Ce sujet inclut les impacts spécifiques sur les humains et les dommages à l'économie et aux écosystèmes résultant de catastrophes technologiques.
- ❖ Ces impacts peuvent inclure des conditions liées aux maladies et affections liées aux radiations ou d'autres effets sur la santé, les dommages matériels, la perte des moyens de subsistance, de services et du logement, les perturbations sociales et économiques, et les dommages à l'environnement.
- ❖ Les statistiques sur ce sujet comprennent:
 - le nombre de personnes tuées, blessées, sans abri ou affectées, et les pertes économiques.
 - des estimations de la perte de jours de travail et le coût économique en terme monétaire (par exemple, les pertes de salaires ou les coûts de traitements), lorsqu'elles sont disponibles.
 - Les pertes économiques peuvent se référer à des dommages aux bâtiments et à d'autres biens économiques, au nombre de réseaux de transport affectés, à des perturbations économiques ou des pertes de revenus pour les services commerciaux, et à des perturbations de services.
 - Les pertes ou dommages physiques se réfèrent à l'ampleur de l'impact de l'événement ou de la catastrophe sur la quantité et la qualité des terres, des cultures, du bétail, de l'aquaculture et de la biomasse.





Questions, commentaires sur la Composante 2?





Merci pour votre attention !

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Section des statistiques de l'environnement de la Division des statistiques des Nations Unies:

E-mail: envstats@un.org

site internet: <http://unstats.un.org/unsd/ENVIRONMENT/>

